Nations Unies S/PV.6831



# Conseil de sécurité

Provisoire

Soixante-septième année

## 6831e séance

Mercredi 12 septembre 2012, à 10 heures
New York

| | | |
|---|---|---|
| *Président* : | M. Wittig | (Allemagne) |
| *Membres* : | Afrique du Sud | M. Laher |
| | Azerbaïdjan | M. Mehdiyev |
| | Chine | M. Li Baodong |
| | Colombie | M. Alzate |
| | États-Unis d'Amérique | Mme DiCarlo |
| | Fédération de Russie | M. Pankin |
| | France | M. Araud |
| | Guatemala | M. Rosenthal |
| | Inde | M. Manjeev Singh Puri |
| | Maroc | M. Bouchaara |
| | Pakistan | M. Tarar |
| | Portugal | M. Madureira |
| | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | Sir Mark Lyall Grant |
| | Togo | M. M'Beou |

## Ordre du jour

La situation en Sierra Leone

Neuvième rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (S/2012/679)



12-50427 (F)





*La séance est ouverte à 10 h 5.*

**Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

**La situation en Sierra Leone**

**Neuvième rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (S/2012/679)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Sierra Leone à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2012/698, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2012/679, qui contient le neuvième rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

*Il est procédé au vote à main levée.*

*Votent pour* :

Azerbaïdjan, Chine, Colombie, France, Allemagne, Guatemala, Inde, Maroc, Pakistan, Portugal, Fédération de Russie, Afrique du Sud, Togo, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

**Le Président** (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté en tant que résolution 2065 (2012).

Je donne maintenant la parole au représentant de la Sierra Leone.

**M. Touray** (Sierras Leone) (*parle en anglais*) : Une fois de plus le Conseil a fait montre de sa détermination collective à voir la Sierra Leone réussir. Je tiens à assurer aux membres du Conseil que le Gouvernement a la volonté politique de voir le pays réussir. Les citoyens dans leur ensemble sont eux-aussi désireux de voir leur pays réussir, et trouvent leur intérêt dans cette réussite. Je pense que la menace pourrait résider dans le jeu des politiques partisanes, et nous demandons que tout soit mis en œuvre pour régler cette question dans l'intérêt du processus de consolidation de la paix en Sierra Leone. Nous espérons qu'ainsi, le processus contribuera à faire que le pays s'attelle à la réalisation de ses objectifs de développement.

Je remercie les membres du Conseil de l'unanimité dont ils ont montre en adoptant la résolution 2066 (2012).

**Le Président** (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

*La séance est levée à 10 h 10.*